



HAL
open science

CIAPHS - Centre interdisciplinaire d'analyse des processus humains et sociaux

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CIAPHS - Centre interdisciplinaire d'analyse des processus humains et sociaux. 2011, Université Rennes 2. hceres-02034892

HAL Id: hceres-02034892

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034892>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

Centre Interdisciplinaire d'Analyse des Processus
Humains et Sociaux (CIAPHS)

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Rennes 2 – UHB

Université Européenne de Bretagne - UEB

Novembre 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Centre Interdisciplinaire d'Analyse des Processus
Humains et Sociaux (CIAPHS)

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Rennes 2 – UHB

Université Européenne de Bretagne - UEB

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Novembre 2010



Unité

Nom de l'unité :

« Centre Interdisciplinaire d'Analyse des Processus Humains et Sociaux (CIAPHS) » (ex Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie)

Label demandé : EA

N° si renouvellement : 2241

Noms des co-directeurs :

M. Jean-Yves DARTIGUENAVE (Université Rennes 2) et M. Jean-Claude QUENTEL (Université Rennes 2)

Membres du comité d'experts

Président :

M. Olivier MARTIN (Université Paris Descartes)

Experts :

Mme Valérie BEAUDOUIN (Telecom ParisTech)

M. Vincent CARADEC (Université Lille 3)

Mme Cécile COLLINET (Université Paris Est Marne-la-Vallée)

M. Jean-Marc STEBE (Université Nancy 2)

M. Aïssa KADRI (Université Paris 8), représentant le CNU

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Olivier GALLAND

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Marc GONTARD, Président de l'Université Rennes 2

M. Jean-Emile GOMBERT, Vice-Président recherche de l'université Rennes 2



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

La visite s'est déroulée le lundi 15 novembre 2010 sur le campus Villejean de l'université Rennes 2 (Bâtiment A, salle Jacques Léonard). Le comité d'experts s'est installé à 9h45 et a consacré un quart d'heure à l'organisation de la séance de travail. La séance proprement dite s'est ouverte à 10h par une rencontre avec la direction de l'unité qui a présenté au comité d'experts les orientations du laboratoire et ses perspectives. Ensuite, le Président de l'université, M. Marc GONTARD et le Vice-président recherche, M. Jean-Emile GOMBERT, ont présenté en une dizaine de minutes le dispositif recherche de l'université et la place qu'y tient l'unité. Une séquence d'une trentaine de minutes de questions et de réponses a achevé cette première partie de la visite.

La deuxième partie de la matinée a été consacrée de 11 à 12 h à la présentation par des membres de l'équipe de trois opérations de recherche significatives réalisées durant le quadriennal écoulé. Ces présentations ont donné lieu à des questions et à une discussion durant 45 minutes. Après le déjeuner, le comité d'experts a rencontré à huis clos les doctorants, puis les ITA et a terminé ces rencontres à 14h45. Le comité d'experts s'est rendu ensuite à la MSH pour rencontrer une autre unité (L'Atelier de recherche sociologique) avant de délibérer sur les deux unités visitées.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

- Le Laboratoire d'Anthropologie et de sociologie (LAS) réunit plusieurs équipes :
 - le LARES (Laboratoire de recherche en sciences humaines), qui compte 21 enseignants-chercheurs ;
 - le LADEC (Laboratoire d'Analyse du développement des Espaces et des changements sociaux) qui compte 3 enseignants-chercheurs ;
 - le LIRL (Laboratoire Interdisciplinaire de Recherches sur le langage) qui compte 9 enseignants-chercheurs ;
 - le CRAIE (Centre de Recherches et D'applications en ingénierie linguistique, documentaire et multimédia) qui compte 3 enseignants-chercheurs.
 - Et de deux programmes d'études :
 - Le CERIEME (Centre d'Études et de Recherches sur l'intégration, l'emploi et la modernisation des entreprises) ;
 - Le CRCJR (Centre de recherche sur la culture japonaise de Rennes).
- Il regroupe principalement des enseignants-chercheurs relevant des sections CNU 7, 19 (sociologie, démographie) et 74 du CNU.
- Le LAS a organisé ses recherches au cours du quadriennal écoulé autour de cinq axes : 1) langage et ingénierie linguistique, 2) innovation, réseaux et usages des TIC, 3) espaces, territoires ruraux et habitats, 4) temps, générations et intégration, 5) violence, sécurité, défense, déviance.
- La direction du laboratoire propose une réorganisation devant donner naissance au Centre interdisciplinaire d'analyse des processus humains et sociaux (CIAPHS)(voir section projet).



- Equipe de Direction :

M. Jean-Claude QUENTEL (sciences du langage) et M. Jean-Yves DARTIGUENAVE (sociologie).

- Effectifs de l'unité (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	39	43
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	49	51
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	3 (1,5 ETP)	7 (3,25 ETP)
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	9	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	40	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	18	16

2 • Appréciation sur l'unité

- Avis global sur l'unité :

- Le LAS présente un niveau de publication convenable mais très inégalement réparti entre groupes et individus.
- Il est caractérisé par une complexité organisationnelle qui rend difficile à la fois la gestion et la définition de politiques scientifiques.
- La diversité des thèmes et des disciplines fait obstacle à la construction d'une réelle cohérence. Une organisation des recherches par axes (5) se combine en effet à une organisation par équipes (6), chaque équipe contribuant à plusieurs axes, ce qui rend la visibilité et la lisibilité des recherches problématiques.

- Points forts et opportunités :

- Les enseignants-chercheurs du LAS ont acquis une expérience et un savoir-faire incontestables dans la conduite de projets de recherche contractuels.
- La diversité des compétences et des savoir-faire est un atout de l'unité de recherche.



- Points à améliorer et risques :

- L'unité de recherche est constituée de groupes de tailles très hétérogènes et trop émiettés.
- Elle doit réduire sa complexité organisationnelle.
- Il lui faudra surmonter le départ annoncé de groupes dynamiques en son sein (la composante STAPS et les porteurs de l'axe Innovation, réseaux et usages des TIC du fait du départ et du détachement de ses deux animateurs).
- Il lui faudra également à améliorer les publications : augmenter en particulier le taux de publiants et la reconnaissance des supports de publication.

- Recommandations :

- Le comité d'experts recommande de faire du LAS, ou du futur CIAPHS, une équipe davantage unifiée, à la fois sur le plan scientifique et sur le plan organisationnel.
- Il recommande aussi de mieux intégrer les groupes ou projets actuellement rattachés de manière trop artificielle à l'unité de recherche.
- Il faudra que l'unité parvienne à structurer de manière plus lisible et cohérente les thématiques de recherche.

- Données de production :

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	26
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	
A3 : Taux de producteurs de l'unité [A1/(N1+N2)]	66 %
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	1
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	15



3 • Appréciations détaillées :

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Le LAS réunit des équipes et programmes d'une très grande hétérogénéité : l'identification des thématiques, des objets ou des axes transversaux est difficile. D'un point de vue scientifique comme organisationnel, l'articulation des diverses dimensions du LAS n'est pas suffisamment prononcée. D'autant plus qu'une grande diversité disciplinaire rend encore plus difficile l'identification de principes ou de postures unifiant les diverses composantes du LAS.

Des efforts ont été réalisés, depuis la dernière évaluation, pour augmenter le nombre de publiants. Mais les niveaux de publication des membres du LAS restent très hétérogènes : quelques chercheurs réalisent à eux seuls une grande partie des publications du laboratoire ; un nombre important de textes sont publiés dans des supports d'édition liés à l'unité de recherche ou proches d'elle.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :

Le LAS conduit un grand nombre de contrats ou est associé à leur réalisation, y compris des projets ANR. Les collaborations à l'échelle locale, nationale ou internationale sont très nombreuses. L'essentiel de ces contrats est toutefois concentré autour de quelques chercheurs ou équipes : l'implication dans la recherche contractuelle ou dans les collaborations est très hétérogène au sein du LAS.

L'unité de recherche a une forte activité d'organisation de colloques, dont certains ont connu un grand succès.

Le nombre élevé de contrats CIFRE est également la marque du dynamisme du LAS en matière de collaboration avec des partenaires et financeurs extérieurs au monde strictement académique.

- Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité:

La gouvernance est délicate en raison de la pluralité des équipes et des unités constituant le LAS, une équipe couvre près de 70% des effectifs (LARES), tandis que les autres sont de toutes petites équipes (parfois même entièrement non publiantes comme le CRAIE). L'autonomie de certaines équipes de taille très réduite dont la thématique de recherche n'est pas très différente de celle du LARES pose question.

On peut noter cependant une bonne intégration de l'équipe des enseignants-chercheurs de STAPS, qui ont rejoint le LAS en 2006 et qui ont bénéficié du savoir-faire préexistant au LAS dans la réponse aux appels d'offre. A noter également qu'une politique volontariste a été menée au sein du LARES afin d'améliorer la valorisation des recherches contractuelles à travers la publication d'articles dans des revues à comité de lecture.

Les évaluateurs soulignent également l'existence d'une politique de soutien aux doctorants (aide et incitation à la publication, nécessité d'une participation à des séminaires de présentation des équipes, soutien financier à une participation à un colloque).



- **Appréciation sur le projet :**

Le LAS a connu ces quatre dernières années des changements importants : arrivée d'une équipe très dynamique (STAPS), ouverture à un nouveau champ, les « usages des Tics », changements qui ont fortement dynamisé le laboratoire. Or l'équipe STAPS quitte le LAS, l'axe « usage des Tics » est abandonné suite au départ et au détachement de deux des professeurs et à la décision de l'université de recréer ailleurs un champ de recherche sur ces objets de recherche. Des axes qui avaient contribué à redonner de l'élan au LARES (contrats coopératifs, CIFRE) sont abandonnés tandis que le projet propose un rattachement au LAS du laboratoire de Psychopathologie et Clinique Criminologique ainsi que d'une autre équipe pluridisciplinaire CRESS-LESSOR (gestion, droit, économie), en PPF, dont l'apport a été peu précisé. Ces recompositions doivent donner lieu à la naissance du Centre interdisciplinaire d'analyse des processus humains et sociaux (CIAPHS).

En raison du départ de ces équipes dynamiques ainsi qu'en raison de l'augmentation de l'hétérogénéité disciplinaire, la nouvelle configuration du laboratoire apparaît risquée. Pour rendre cette nouvelle configuration viable, il paraît indispensable d'améliorer significativement l'intégration des équipes et des chercheurs venus d'horizons et d'unités distinctes.

La réussite de la nouvelle configuration du CIAPHS suppose une volonté politique forte, afin de solder la complexité organisationnelle héritée du passé et simplifier la gouvernance d'une unité encore trop éclatée, et d'autre part de fixer une ambition forte autour de thématiques définies de manière moins large. Sur ce plan, les messages adressés au comité d'experts durant la visite n'ont pas été très clairs. Le CIAPHS propose de se réorganiser en une fédération de trois équipes (le LAS, le Laboratoire de psychopathologie et clinique et le CRESS) sans que l'on sache précisément si l'autonomie des composantes qui constituaient le LAS dans le quadriennal précédent est maintenue. Dans certaines de ses réponses au comité d'experts, la direction de l'unité semblait vouloir aller dans ce sens, alors que les responsables de l'université adressent un message fort pour aller vers plus d'intégration, ce qui a semblé effectivement indispensable au comité d'experts pour donner plus de cohérence et de lisibilité aux recherches développées dans la future unité.

Par ailleurs, à ce stade, les thèmes du projet sont insuffisamment explicités et trop généraux, ce qui laisse à penser que les différentes composantes appelées à s'y intégrer ou à s'y recomposer n'ont pas consacré un temps suffisant pour approfondir les axes autour desquels ils peuvent se réunir. L'équipe d'experts n'a pas été en mesure de juger précisément de l'apport des nouveaux arrivants. Or, l'objectif de « l'obtention d'une taille critique » avancé dans le projet n'est pas en soi un gage d'excellence.

Un des principaux atouts du laboratoire (culture et savoir-faire de la gestion et de la conduite de recherche sur contrat) ne devrait pas disparaître de la nouvelle configuration.



Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
Centre Interdisciplinaire d'Analyse des Processus Humains et Sociaux	B	B	C	C	C

C1 Qualité scientifique et production

C2 Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement

C3 Gouvernance et vie du laboratoire

C4 Stratégie et projet scientifique

Statistiques de notes globales par domaines scientifiques (État au 06/05/2011)

Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
Total	34	82	22	52	57	29	276
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Intitulés des domaines scientifiques

Sciences Humaines et Sociales

SHS1 Marchés et organisations

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

SHS3 Espace, environnement et sociétés

SHS4 Esprit humain, langage, éducation

SHS5 Langues, textes, arts et cultures

SHS6 Mondes anciens et contemporains

Observations - rapport d'évaluation du LAS (EA-2241)

Les co-directeurs du LAS (Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie) se reconnaissent dans les analyses, les appréciations et les préconisations contenues dans le rapport du comité d'experts de l'AERES qui a procédé à l'évaluation du bilan de l'équipe d'accueil et du projet de constitution d'un Centre Interdisciplinaire d'Analyse de Processus Humains et Sociaux (CIAPHS). Ils souhaitent cependant apporter quelques précisions et compléments d'information sur l'élargissement et la reconstitution de leur équipe.

La constitution du CIAPHS répond d'abord à un souci d'adaptation à un contexte organisationnel en évolution qui nécessite notamment un regroupement d'équipes de recherche sur des bases solides afin de renforcer et développer l'activité scientifique à l'échelle locale, nationale et internationale. Elle répond ensuite au souci de ces équipes de formuler des propositions de recherche innovantes dans un cadre scientifique cohérent conformément aux préconisations du comité d'experts de l'AERES.

1) Les composantes du CIAPHS

Aussi le CIAPHS réunit-il *trois composantes* qui entendent œuvrer dans *quatre champs thématiques* communs selon leurs compétences et leurs spécificités disciplinaires. Il s'agit du Laboratoire de psychopathologie clinique et criminologique (LP2C) dont les travaux en criminologie sont fortement reconnus au plan national, du Centre de Recherches en Sciences Sociales (CRESS-LESSOR) qui développe une activité scientifique tout aussi reconnue dans le champ, notamment, de l'économie sociale et solidaire et enfin du Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie (LAS) dont les travaux dans le champ de l'urbain et de l'intervention sociale ont fait la réputation. Ces composantes sont impliquées dans le fonctionnement de l'Institut de Criminologie et de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes, ainsi que dans plusieurs masters qui participent eux aussi largement à l'activité scientifique et pédagogique de l'Université Rennes 2.

2) L'interdisciplinarité au cœur du projet scientifique du CIAPHS

Le CIAPHS fait de l'interdisciplinarité le cœur de son projet scientifique. Convaincu de l'enrichissement qu'apporte une multiplicité de regards sur un objet, le CIAPHS n'entend pas pour autant renoncer aux spécificités disciplinaires. Il considère même que le jeu de l'interdisciplinarité peut renforcer l'ancrage disciplinaire des chercheurs en les obligeant, dans la quête de complémentarités, à (re)préciser l'objet et les frontières de leurs savoirs. Cette interdisciplinarité est en outre de plus en plus sollicitée dans le cadre d'appels à projets ANR mais aussi d'autres contrats de recherche nationaux et locaux. Le CIAPHS entend conserver cette tradition de l'activité scientifique de ses trois composantes, qui constitue un des points forts de l'évaluation dont il a fait l'objet. Mais cette interdisciplinarité ne saurait cependant se déployer sans un cadre thématique qui

UNIVERSITÉ RENNES 2

**CAMPUS VILLEJEAN
(SIÈGE SOCIAL)**
Place du recteur
Henri Le Moal CS 24307
35043 Rennes cedex
France
M Villejean-Université
Tél. +33 (0)2 99 14 10 00

CAMPUS LA HARPE
Avenue Charles Tillon
CS 24414
35044 Rennes cedex
France
M J.F. Kennedy
Tél. +33 (0)2 99 14 10 00

CAMPUS MAZIER
2, Avenue Antoine Mazier
22015 St-Brieuc cedex 1
France
Tél. +33 (0)2 96 60 43 00

WWW.UNIV-RENNES2.FR



ordonne l'activité scientifique sous peine de se disperser ou d'aboutir à des dissonances préjudiciables à la cohérence d'ensemble des travaux réalisés.

3) Les axes thématiques de recherche du CIAPHS

C'est la raison pour laquelle le CIAPHS propose de centrer son activité scientifique autour de quatre axes thématiques de recherche qui entendent répondre aux demandes sociales, dans un souci de contribution à la société et d'ancrage local, sans pour autant renoncer à l'exigence et à l'autonomie du point de vue scientifique.

- **Axe 1 : Développement et société.** Il s'agit ici de repenser les solidarités, entendues comme l'ensemble des liens et interdépendances qui opèrent au sein d'une société, en rompant avec les dichotomies classiques opposant l'économique et le social.
- **Axe 2 : Intégration et société.** Cet axe entend reformuler les questions relatives au travail, à l'emploi et à la formation dans une problématique plus large d'articulation entre la fonction intégrative du processus d'accès à l'emploi et les questions d'inégalités. Il s'intéresse également aux pratiques d'accompagnement social qui visent à traiter les difficultés de socialisation et d'intégration.
- **Axe 3 : Violences et société.** Cet axe s'intéresse aux conduites de violence et d'agression en s'appuyant sur des concepts et méthodes qui se conçoivent en fonction des types exemplaires de criminalité. Cette analyse s'étendra plus largement sur le plan sociopolitique à la question de la justice sociale, de la citoyenneté, de la maltraitance, de la gestion des risques et de la sécurité.
- **Axe 4 : Langage et société.** Cet axe entend rendre compte des processus en œuvre dans le langage et, plus largement, dans l'ensemble des comportements humains que son fonctionnement requiert, à partir, notamment, des troubles qui l'affectent. Cet axe s'intéressera en outre aux processus sociologiques de communication mais aussi à la problématique du pouvoir que sous-tendent les interactions langagières.

4) La gouvernance du CIAPHS

L'organisation du CIAPHS nécessite une gouvernance qui garantisse l'unité de l'équipe d'accueil. La simplification de cette organisation en trois composantes participe de ce souci. Une direction appuyée par un Conseil de Direction et un règlement intérieur constitue le dispositif dont compte se doter l'équipe d'accueil pour fonder la cohérence et la cohésion de l'activité scientifique. Le CIAPHS entend également impulser un rythme régulier à l'activité du laboratoire par une programmation annuelle de réunions de direction, de rencontres entre les responsables d'axe, de séminaires et de colloques.

Fait à Rennes le 24 mars 2011

Le Président de l'Université Rennes 2

**UNIVERSITE
RENNES 2
LE PRESIDENT**

Jean Emile GOMBERT



Observations factuelles relatives au rapport de l'AERES sur le LAS et le projet CIAPHS

Les représentants des unités de recherche constitutives du futur CIAPHS (LAS, CRESS-LESSOR, Laboratoire de Psychopathologie et de Clinique Criminologique) se sont réunis pour examiner le rapport d'évaluation rédigé par le comité d'expert AERES.

A la lecture de ce rapport, plusieurs observations ont été émises au cours de cette rencontre :

- 1) L'intitulé du rapport présente une ambiguïté que l'on retrouve dans le contenu même du document. La référence au CIAPHS est explicite alors même que cette recombinaison de notre unité de recherche n'est pas encore légalement instituée. Conformément aux attentes du comité d'experts, nous avons préparé l'évaluation en traitant davantage le bilan de l'équipe de recherche que le projet d'élargissement et d'accueil de nouvelles équipes qui, par ailleurs, ont fait l'objet d'évaluations distinctes. Cette ambiguïté est d'autant plus perceptible qu'elle confirme l'orientation qui avait été donnée par les experts lors de l'audition qui ont questionné principalement le projet de l'équipe.
- 2) Si nous reconnaissons, comme il est fait état dans le rapport d'évaluation, que l'équipe d'accueil doit se doter d'une réelle gouvernance, il convient de tenir compte de la temporalité dans laquelle celle-ci doit s'inscrire. Rappelons que le départ de l'équipe STAPS combinée avec l'arrivée de deux nouvelles équipes (le CRESS-LESSOR et le Laboratoire de Psychopathologie et de Clinique Criminologique) oblige à repenser totalement cette gouvernance. Nous avons commencé à instituer une réunion de coordination tous les quinze jours, mais il faut nécessairement un minimum de temps pour que celle-ci débouche sur des mesures opératoires visant, comme il est justement suggéré, une simplification dans l'organisation de l'équipe d'accueil, et une meilleure lisibilité et cohérence de ses axes de recherche.
- 3) Nous réagissons également sur le constat selon lequel l'activité de l'équipe d'accueil est principalement orientée sur une recherche contractuelle qui constitue aux yeux des évaluateurs, un point fort du bilan. Que cette activité contractuelle constitue un point fort est une chose, qu'elle rende compte de la totalité de l'activité scientifique du laboratoire en est une autre. Les publications, et plus particulièrement les ouvrages, témoignent d'un souci de l'équipe d'accueil de ne pas s'inscrire seulement dans ce type d'activité. En effet, ces publications entendent également participer au débat théorique et épistémologique des différentes disciplines de référence. Nous avons souligné dans notre bilan qu'une des orientations fortes de notre équipe était précisément d'inscrire les différentes disciplines qui composent notre unité de recherche dans un horizon anthropologique qui permet de les fédérer.